

Communiqué de presse

Nanterre, le 10 septembre 2025

SIGNATURE DU CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT DÉPARTEMENT / VILLE D'ANTONY 2025

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine et Jean-Yves Sénant, Maire d'Antony, ont signé le 5^e contrat de Développement entre le Département et la Ville d'Antony. Ce contrat (2025) apporte un soutien financier à la commune de 6 890 896 €.

Dans le cadre de sa politique de soutien aux communes, le Département apporte un appui financier régi par un partenariat contractuel couvrant une période triennale. Le contrat de Développement Département / Ville regroupe ainsi les subventions versées aux communes. Ce dispositif affirme le rôle de partenaire du Département auprès des communes tout en leur permettant d'engager des projets structurants avec une aide financière pérenne.

Le montant du soutien financier départemental pour la ville d'Antony s'élève à **6 890 896 €** et est réparti comme suit :

- **5 845 000 €** en investissement

Programmation d'investissement	Montant attribué
Rénovation du stade de l'US Métro	5 845 000 €
Sous-total attribué en investissement	5 845 000 €

- **1 045 896 €** en fonctionnement

Programmation de fonctionnement	CDDV 2025 (Montant triennal en valeur de base)
Établissements municipaux d'accueil du jeune enfant	778 057 €
Activités culturelles	32 449 €
Activités sportives	69 076 €
Coordination gérontologique	91 611 €
Politique de la Ville	59 703 €
Prévention de la délinquance	15 000 €
Sous-total attribué en fonctionnement	1 045 896 €

Depuis 2013, le Département met en œuvre des contrats de développement avec les 36 communes de son territoire afin de faire émerger et de soutenir des projets locaux. Au total, 146 contrats ont été approuvés avec les communes ce qui représente un montant de 945 millions d'€ (dont près de 636 millions d'€ en investissement).

CONTACT PRESSE

Département des Hauts-de-Seine

Jean-Philippe Couture

07 64 61 77 95/ jcouture@hauts-de-seine.fr

